



alerte

ALERTE FAO POUR **LES AMÉRIQUES** : INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE H5 – RISQUE D'INTRODUCTION ET DE PROPAGATION

3 Mars 2022

Points clés:

1. L'influenza aviaire (IA) est une maladie virale hautement contagieuse avec un potentiel zoonotique qui a de graves répercussions sur la santé animale, les moyens de subsistance, l'économie et la santé humaine.
2. Le commerce de volailles vivantes et de produits avicoles est l'un des principaux moteurs de la propagation de l'IAHP dans les pays et au-delà des frontières.
3. Les oiseaux d'eau sauvages sont considérés comme le réservoir naturel des virus de l'IA. Les mouvements des oiseaux migrateurs sauvages sont l'un des principaux moteurs de la propagation à longue distance et intercontinentale des virus hautement pathogènes (HP)IA.
4. Dans sa forme hautement pathogène, l'IA affecte le plus sévèrement les gallinacés (e.g. poulets, dindes, cailles ou pintades), entraînant une infection systémique grave et aiguë et une mortalité élevée. Les canards domestiques ont montré une plus grande résilience aux infections par les virus de l'IAHP ; cependant, des mortalités ont été signalées chez ces mêmes espèces.
5. Lors des récentes épidémies, l'IAHP a causé des mortalités importantes dans certaines populations d'oiseaux sauvages, y compris chez des espèces menacées faisant l'objet d'efforts de conservation.
6. Le virus IAHP H5N1 est apparu en 1996 en Asie et s'est depuis considérablement diversifié en de [nombreux sous-types et clades](#).

La FAO recommande aux pays et territoires des Amériques d'être en état d'alerte élevée suite aux mortalités d'oiseaux sauvages et aux foyers de maladie chez les volailles dus à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de type H5. Compte tenu des rapports récents faisant état de cas d'IAHP H5 chez des oiseaux sauvages et domestiques au Canada et aux États-Unis d'Amérique, notamment le long des couloirs de migration de l'Atlantique et du Mississippi, le risque d'introduction de l'IAHP dans les zones actuellement non affectées et situées le long de ces couloirs de migration est considéré comme élevé. En particulier, il est recommandé aux pays et territoires d'Amérique du Nord et d'Amérique Centrale de mettre en place des mesures renforcées de détection précoce, de diagnostic et de réponse aux épidémies, tant chez les oiseaux sauvages que chez les volailles.

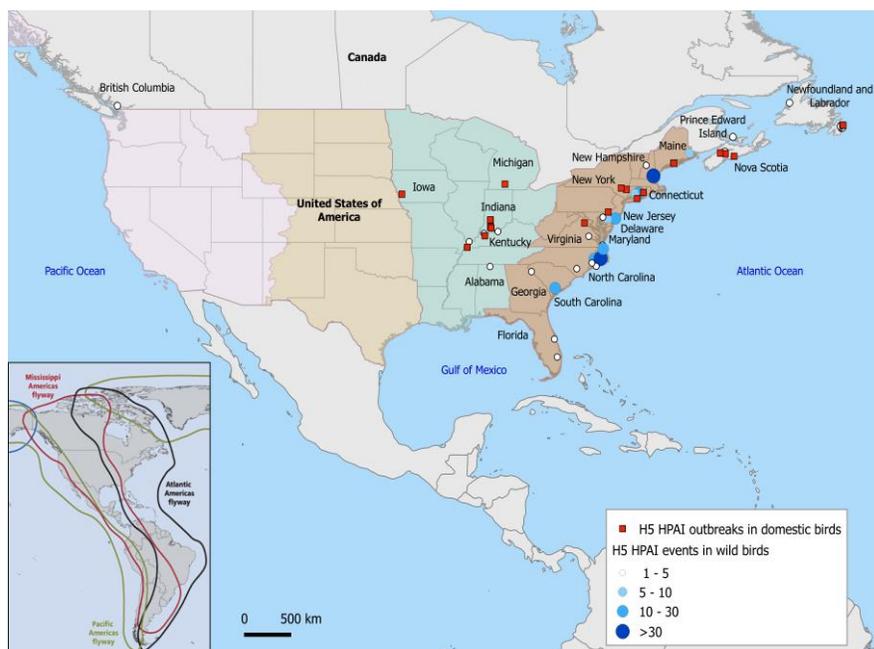
Le 22 décembre 2021, le Canada a déclaré un foyer d'IAHP H5N1 chez des volailles dans une ferme d'exposition de la province orientale de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit de la **première détection du virus IAHP H5N1 sur le continent américain depuis juin 2015**. Suite à ce foyer, d'autres événements d'IAHP H5N1 ont été observés dans la province, notamment six détections chez les oiseaux sauvages et quatre foyers d'IAHP H5N1 chez des volailles. Depuis, la maladie s'est propagée plus au sud, en Nouvelle-Écosse où quatre foyers dans des élevages de volailles et plusieurs détections chez des oiseaux sauvages ont été rapportés [\[CFIA, 2022\]](#). Le 3 mars 2022, la Colombie Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard ont toutes deux notifié un cas d'IAHP H5 chez un pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*).

Les États-Unis ont signalé la première détection du virus IAHP H5 le 13 janvier 2022. Le virus a été détecté dans des échantillons prélevés le 30 décembre 2021 sur un canard d'Amérique (*Mareca Americana*) en Caroline du Sud. Au cours des mois de janvier et février 2022, **296 détections supplémentaires du virus IAHP H5 ont été signalées chez des oiseaux sauvages dans 13 États** le long des couloirs de migration de l'Atlantique et du Mississippi, dont l'Alabama, le Connecticut, le Delaware, la Floride, la Géorgie, le Kentucky, le Maine, le Maryland, le New Hampshire, le New

7. Les virus IAHP H5 appartenant au clade 2.3.4.4b sont responsables des vagues transcontinentales de foyers d'IAHP observées en Eurasie et en Afrique depuis 2016.

Jersey, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Virginie [USDA APHIS, 2022a]. Le 7 février 2022, un premier foyer d'IAHP H5N1 a été observé dans un élevage commercial de dindes situé dans l'État de l'Indiana. Depuis, d'autres foyers d'IAHP ont été déclarés chez des oiseaux domestiques au cours du mois de février dans les États du Connecticut (1), du Delaware (1), de l'Indiana (4), de l'Iowa (1), du Kentucky (2), de New York (3), du Maine (2), du Michigan (1) et de Virginie (1), touchant des dindes, des poulets de chair, des pondeuses, des oiseaux de basse-cour, y compris des oiseaux autres que la volaille [USDA APHIS, 2022b].

Figure 1. Evénements sanitaires confirmés d'IAHP de type H5 dans les populations d'oiseaux sauvages et domestiques en Amérique du Nord et couloirs de migrations associés (de l'Ouest vers l'Est : couloirs de migration du Pacifique, Central/Mississippi, Atlantique – voir carte en médaillon).



Source: FAO, 2022 avec les données fournies par les bases de données APHIS, USDA & EMPRES-i ; carte en médaillon de Wetlands international.

Avertissement : Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières et limites.

La distribution géographique des détections du virus IAHP H5 en Amérique du Nord, à la fois rapide et étendue, suggère une introduction et une propagation par les oiseaux migrateurs sauvages. Aussi, une fois introduit, la propagation du virus entre les fermes est très probable en raison du déplacement des volailles infectées, des bottes, des vêtements, des véhicules ou d'équipements agricoles contaminés, ainsi que par les fèces et la litière des volailles.

Les données rétrospectives sur les événements sanitaires indiquent que la première détection de l'IAHP au Canada a été observée le 4 novembre 2021 chez un goéland marin sauvage (*Larus marinus*) à Terre-Neuve. Les

Liens utiles

- ▶ [Global Avian Influenza Virus with Zoonotic Potential situation update](#) – (disponible via distribution par mail; si intéressé(e) veuillez contacter: EMPRES-Livestock@fao.org)
- ▶ [USDA APHIS - 2022 Détections de IAHP](#)
- ▶ [Canadian Food Inspection Agency \(CFIA\) - Detection of high pathogenic avian influenza in Canada](#)
- ▶ [FAO Focus on: Highly pathogenic H5 avian influenza in 2016 and 2017 – observations and future perspectives](#)
- ▶ Se préparer à l'influenza aviaire hautement pathogène (Manuel FAO No.3 - 2006) – [Français](#), [anglais](#), [espagnol](#), et [autres langues](#)
- ▶ Surveillance de la grippe aviaire hautement pathogène chez les oiseaux sauvages (Manuel FAO No. 4 - 2006) - [Français](#), [anglais](#) et [et autres langues](#).
- ▶ Oiseaux sauvages et l'influenza aviaire (Manuel FAO No. 5 - 2007) - [Français](#), [anglais](#), et [autres langues](#).
- ▶ Good Emergency Management Practice: The Essentials (FAO Manual No. 25 – 2021) – [Anglais](#) et [Espagnol](#)
- ▶ La biosécurité au service de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (Manual FAO No.165 – 2008) – [Français](#) et [Anglais](#)
- ▶ [Page web FAO sur l'influenza aviaire](#)
- ▶ [Site web OFFLU](#)
- ▶ [Portail de l'OIE sur la l'influenza aviaire](#)
- ▶ [Portail de l'OMS sur l'influenza aviaire](#)
- ▶ [Rapport OMS sur la composition des vaccins – Septembre 2021](#)

informations partagées par le Service d'Inspection de la Santé des Animaux et des Plantes (APHIS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et par le réseau OIE/FAO d'expertise sur l'influenza animale (OFFLU) indiquent que les virus H5 actuellement en circulation appartiennent pour la plupart à la clade H5 2.3.4.4b et sont étroitement liés aux virus circulant actuellement en Europe [[USDA APHIS, 2022a](#); [OFFLU, 2021](#)]. Cela suggère fortement que le virus IAHP H5N1 a été introduit par les oiseaux migrateurs sauvages sur le continent américain. Il n'a pas encore été déterminé quels facteurs ont pu favorisé la traversée de l'océan Atlantique par le virus IAHP H5N1. Dans le passé, des introductions du virus IAHP H5 par les migrations d'oiseaux sauvages sur le continent américain ont été documentées, en revanche celles-ci sont considérées comme rares et ont eu lieu principalement via le détroit de Bering. En particulier, les origines du virus IAHP H5 détecté en Colombie Britannique restent indéterminées. Des analyses génétiques plus poussées sont nécessaires afin de déterminer s'il s'agit ou non d'une incursion indépendante. De multiples espèces d'oiseaux sauvages - principalement des oiseaux d'eau de la famille des anatidés - ont été identifiées dans les récentes détections du virus IAHP H5 en Amérique du Nord, notamment le canard noir (*Anas rubripes*), la sarcelle à ailes vertes (*Anas carolinensis*), le canard d'amérique (*Mareca Americana*), l'urubu noir (*Coragyps atratus*), la sarcelle à ailes bleues (*Anas discors*), le canard chipeau (*Mareca strepera*), le petit fuligule (*Aythya affinis*), le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le canard pilet (*Anas acuta*), le canard souchet (*Spatula clypeata*), le fuligule à tête rouge (*Aythya americana*), l'oie des neiges (*Anser caerulescens*) et le canard branchu (*Aix sponsa*) aux États-Unis, et la petite nyctale (*Aegolius acadicus*), le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le canard noir (*Anas rubripes*), la buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*), le geai bleu (*Cyanocitta cristata*), le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), le goéland marin (*Larus marinus*), le goéland argenté (*Larus argentatus*) au Canada.

Nous approchons actuellement la période de migration printanière (fin février - avril), durant laquelle les oiseaux migrateurs entament leur voyage depuis les zones d'hivernage (latitudes sud) vers les zones de reproduction (latitudes nord). Cela pourrait entraîner une propagation de l'IAHP dans la région. Des foyers d'IAHP ont été signalés dans des élevages de volailles des états de l'Indiana, de l'Iowa et du Kentucky, indiquant une propagation du virus du couloir de migration Atlantique vers celui du Mississippi, menaçant les populations d'oiseaux domestiques et sauvages dans ces zones. Avec les récentes détections du virus H5 IAHP chez des oiseaux sauvages en Floride, les pays et territoires situés le long du Golfe du Mexique sont également considérés à risque d'introduction du virus IAHP. La propagation du virus IAHP H5 des oiseaux migrateurs aux autres populations d'oiseaux sauvages sédentaires est également une possibilité (e.g. les détections du virus H5 chez des urubus noirs en Floride), ce qui pourrait résulter en une propagation erratique du virus dans ces zones. En outre, il n'est pas dit que les virus IAHP H5 cesseront de circuler et disparaîtront des populations d'oiseaux sauvages en Amérique du Nord après cette saison. Cela n'a pas été le cas en Europe avec ces virus. Par conséquent, si l'activité de l'IA se maintient jusqu'en juin-août 2022 dans la région, les pays et territoires de latitudes plus méridionales doivent se tenir prêts à faire face à toute incursion potentielle le long des couloirs de migration.

Compte tenu du potentiel zoonotique déjà démontré par ces virus dans le passé, des précautions doivent être prises pour réduire l'exposition humaine. La FAO rappelle aux pays et territoires l'importance de partager rapidement les séquences génétiques complètes et les isolats de virus avec la communauté scientifique pour des analyses et des recherches plus approfondies, afin de pouvoir établir des liens épidémiologiques entre les foyers, surveiller l'évolution des virus et évaluer le potentiel zoonotique des virus émergents. Ces informations sont également utilisées pour développer des vaccins appropriés correspondant aux souches et nouveaux virus en circulation.

FAO CONSEILLE LES PAYS ET TERRITOIRES A RISQUE DE:

- Accroître les efforts de surveillance dans les zones identifiées comme à risque élevé d'introduction de l'IAHP par les oiseaux sauvages en testant immédiatement les volailles malades ou mortes ainsi que les oiseaux sauvages morts ou chassés pour détecter la présence des virus de l'IAHP ;
- Limiter les contacts directs et indirects entre les volailles domestiques, y compris les canards, et les oiseaux sauvages (e.g. garder les volailles à l'intérieur, utilisez des clôtures ou des filets pour réduire les contacts entre les volailles domestiques et les oiseaux sauvages) ; accordez une attention particulière aux sources d'eau potable des volailles pour s'assurer qu'elle ne peuvent être contaminées ou qu'elles sont traitées de manière appropriée avant d'être utilisée ;
- Sensibiliser les éleveurs de volailles, la population générale, les commerçants, les vendeurs, les chasseurs et toute autre partie prenante à l'IAHP, aux mesures de précaution et de protection personnelle ainsi qu'aux mécanismes de déclaration et de collecte des oiseaux malades ou morts ;
- S'assurer que les laboratoires disposent des capacités nécessaires au diagnostic des virus IAHP H5 en circulation ;
- Fournir des mécanismes pour signaler les oiseaux malades ou morts (lignes directes, points de collecte) et sensibiliser à l'importance du signalement ;
- Veiller à la mise en œuvre de mesures de biosécurité tout au long de la chaîne de valeur de la volaille, y compris dans les fermes, notamment celles situées à proximité des habitats d'oiseaux sauvages, afin de limiter la propagation de la maladie ;
- Procéder à un nettoyage et une désinfection appropriés dans les exploitations infectées et prendre des mesures concernant les carcasses, le lisier et les déchets fécaux afin de s'assurer qu'ils ne présentent pas de risque de transmission et de propagation du virus ;
- Dès la détection d'un foyer, alerter en temps utile les pays/territoires voisins ainsi que les organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ;
- Partager les séquences génétiques complètes, les études sur la caractérisation antigénique et les isolats de virus avec la communauté scientifique pour des analyses et des recherches plus approfondies ; ou envoyer des spécimens pour un séquençage complet du génome à un

Contacts

Keith Sumption

Vétérinaire en Chef
Division de Production et de Santé Animale
(NSAH)
Siège de la FAO
Rome, Italie
CVO@fao.org

Madhur Dhingra

Cheffe de EMPRES
Division de Production et de Santé Animale
(NSAH)
Siège de la FAO
Rome, Italie
Madhur.Dhingra@fao.org

Sophie von Dobschuetz

Coordinateur de la Surveillance Mondiale
Division de Production et de Santé Animale
(NSAH)
Siège de la FAO
Rome, Italie
Sophie.vondobschuetz@fao.org

laboratoire de référence international - pour le bénéfice de tous les pays/territoires à risque ;

- Mettre en place/réactiver une politique d'indemnisation et allouer des ressources financières ; veiller à ce que l'indemnisation des volailles abattues dans le cadre des mesures de contrôle lors d'un foyer d'IAHP soit assurée en temps utile, voir Bonnes Pratiques de Gestion des Urgences [anglais] pp. 18-19: <http://www.fao.org/3/a-ba0137e.pdf>;
- Si des vaccins sont utilisés pour prévenir l'IA, évaluer les caractéristiques antigéniques de tout nouveau virus détecté à l'aide d'antisérums d'oiseaux vaccinés ; s'assurer que des évaluations antigéniques sont effectuées sur tout virus H5 IAHP détecté dans des troupeaux vaccinés mais cliniquement affectés et, si nécessaire, mettre à jour le virus du vaccin. Il est important de reconnaître la possibilité de flambées infectieuses dans les troupeaux vaccinés par ces souches, en particulier dans les cas où l'immunité n'est pas uniforme ou les niveaux d'anticorps sont faibles ;
- Les actions contre les oiseaux sauvages, en particulier la chasse sans discrimination ou la destruction de l'habitat, ne doivent pas être entreprises.

LA FAO S'ASSURE DE:

- Suivre et évaluer l'évolution de la situation de la maladie. Pour partager les mises à jour sur la situation de votre pays/territoire, n'hésitez pas à contacter la FAO à l'adresse suivante FAO-GLEWS@fao.org
- Assurer la liaison avec les laboratoires de référence FAO/OIE et les organisations partenaires afin d'évaluer les caractéristiques du virus et de fournir des protocoles de laboratoire pour la détection.
- Sensibiliser aux résultats épidémiologiques et virologiques importants et à leurs implications.
- Fournir des recommandations aux pays/territoires touchés et aux pays/territoires à risque en matière de préparation, de prévention et de contrôle des maladies.
- Fournir un appui pour l'évaluation et la cartographie des risques afin d'identifier les points chauds pour la réduction des risques et la mise en œuvre d'une surveillance basée sur les risques.
- Offrir un soutien pour la fourniture de réactifs de diagnostic et d'équipements de protection individuelle, si certaines conditions sont remplies (contact: EMPRES-Lab-Unit@fao.org).
- Offrir une assistance aux autorités nationales pour l'envoi d'échantillons ainsi que pour le sous-typage et le séquençage des virus, pour autant que certaines conditions soient remplies (contact: EMPRES-Shipping-Service@fao.org).

Pour contacter la FAO afin d'obtenir de plus amples informations ou un soutien, veuillez écrire à Keith Sumption, vétérinaire en chef de la FAO, à l'adresse suivante CVO@FAO.ORG.